



Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Hexanes

Numéro de Produit: RSOH0010

Autre Identification des Numéros de Produit: RSOH0010-1C, RSOH0010-4C, RSOH0010-500C, RSOH0010-55E4

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

| Classe de Danger | Catégorie | Mentions | |
|---|-------------|------------|--|
| | | de Danger: | Conseils de Prudence: |
| Corrosion/irritation cutanée | Catégorie 2 | H315 | P264, P280, P302+P352, P321, P332+P313, P362 |
| Toxicité pour la reproduction | Catégorie 2 | H361 | P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501 |
| Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une unique exposition | Catégorie 3 | H335, H336 | P261, P271, P304+P340, P312, P403+P233, P405, P501 |
| Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une exposition répétée | Catégorie 1 | H372 | P260, P264, P270, P314, P501 |
| Risque d'aspiration | Catégorie 1 | H304 | P301+P310, P331, P405, P501 |
| Liquides inflammables | Catégorie 2 | H225 | P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, P501 |
| Danger pour le milieu aquatique (chronique) | Catégorie 2 | H411 | P273, P391, P501 |

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

| Numéro de Dange | Mention de Danger |
|-----------------|--|
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables |
| H304 | Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires |
| H315 | Provoque une irritation cutanée |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou des vertiges. |
| H361 | Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. |
| H372 | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |

Fiche de Données de Sécurité

Conseils de Prudence:

| Numéro de Précaution | Déclaration de Précaution |
|----------------------|---|
| P201 | Se procurer les instructions avant utilisation. |
| P202 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P240 | Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. |
| P241 | Utiliser du matériel antidéflagrant |
| P242 | Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. |
| P243 | Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. |
| P260 | Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. |
| P261 | Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. |
| P264 | Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. |
| P270 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P280 | Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. |
| P301+P310 | EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P308+P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. |
| P312 | Contacteur un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P314 | Consulter un médecin en cas de malaise. |
| P321 | Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). |
| P331 | Ne PAS faire vomir. |
| P332+P313 | En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. |
| P362 | Enlever les vêtements contaminés. |
| P370+P378 | En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. |
| P391 | Recueillir le produit répandu. |
| P403+P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P403+P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501 | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. |

Fiche de Données de Sécurité

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

| Nom Chimique | Formule | Masse Moléculaire | Numero CAS | Poids% |
|--------------|--------------------------------|-------------------|------------|--------|
| Hexane | C ₆ H ₁₄ | 86.17 g/mol | 110-54-3 | 100.00 |

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Résulte en un assèchement et des fissures qui peuvent entraîner des infections secondaires et la dermatite.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Risque d'aspiration. Ne provoquez pas de vomissements, des vomissements peuvent survenir spontanément. En cas de vomissements, gardez la tête sous les hanches pour éviter l'aspiration dans les poumons. Appelez un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. DANGER! Liquide extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent provoquer un retour de flamme. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Risque d'aspiration. Principalement toxique par ingestion. En cas d'ingestion faire boire beaucoup d'eau. Le vomissement peut arriver spontanément. Ne pas faire vomir. Contacter un médecin. Le contact peut provoquer un assèchement et des fissures de la peau. Peut provoquer une irritation oculaire. Laver abondamment à l'eau les zones de contact. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Des concentrations élevées ont un effet narcotique et peuvent provoquer une congestion du foie et des reins. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive. CONTACT AVEC LA PEAU: Un assèchement et des fissures de la peau qui peuvent entraîner des infections secondaires et des dermatites. EFFETS CHRONIQUES/CANCÉROGÉNÉCITÉ: Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une dermatite.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse, halon

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs très inflammables Liquide et vapeur extrêmement inflammables. Le contact avec les comburants puissants peut provoquer un incendie. Sensible à la décharge statique. Les vapeurs peuvent se répandre le long des surfaces jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Utiliser l'eau pulvérisée à la couverture antifeu pour refroidir les contenants exposés aux flammes, et rincer les déversements ou vapeurs non enflammés loin des flammes. Risque d'explosion lorsque exposé à la chaleur, la flamme et les comburants.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet à débit constant ou tout autre mode de pression positive.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Contenir le déversement. Ne pas rincer à l'égout. Absorber avec un matériau inerte approprié (vermiculite, sable sec, etc.) et placer dans un conteneur de déchets chimiques pour une élimination appropriée dans une installation d'élimination des déchets approuvée. Ventiler la zone de déversement. Disposer d'un agent extincteur en cas d'incendie. Utiliser des outils et de l'équipement sans étincelles. Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Entreposer dans un endroit sûr et inflammable, à l'écart de toute source d'inflammation. Les contenants vides peuvent être dangereux puisqu'ils retiennent les résidus de produits.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

| Nom Chimique | Type de Limite | Pays | Limite d'Exposition | La Source d'Information |
|-------------------|----------------|------|--|---|
| Hexane (110-54-3) | TWA | USA | 500 ppm TWA; 1800 mg/m ³ TWA | U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs) |
| Hexane (110-54-3) | TLV-TWA | USA | 50 ppm TWA | ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA) |

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

Protection Respiratoire: Si la VLE (valeur limite d'exposition) est dépassée, un demi-masque respiratoire à vapeur organique peut être porté jusqu'à 10 fois la limite d'exposition ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par l'organisme de réglementation ou le fournisseur de respirateur approprié, selon la valeur la plus faible. Un masque respiratoire complet à vapeur organique peut être porté jusqu'à 50 fois la limite d'exposition ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par le fournisseur du respirateur, la plus basse des deux.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Si la VLE (valeur limite d'exposition) est dépassée, un demi-masque respiratoire à vapeur organique peut être porté jusqu'à 10 fois la limite d'exposition ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par l'organisme de réglementation ou le fournisseur de respirateur approprié, selon la valeur la plus faible. Un masque respiratoire complet à vapeur organique peut être porté jusqu'à 50 fois la limite d'exposition ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par le fournisseur du respirateur, la plus basse des deux. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore

État Physique: liquide

Odeur: léger, pétrole

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: -95°C

Point d'Ébullition Initial / Plage: 69°C - 69°C

Point de Rupture: -22°C

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: 2.97

Densité Relative: 0.66

Solubilité: insoluble dans l'eau.

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Comburants puissants, alcalis puissants, acides puissants, chaleur, étincelles, flamme nue. Peut attaquer certaines formes de plastiques.



Fiche de Données de Sécurité

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, orale, Rat : 25000 mg/kg, CL50, Inhalation, Rat : 48000 ppm/4H, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. Classé comme étant tumorigène.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque une irritation cutanée. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

N'est pas applicable.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Fiche de Données de Sécurité

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Danger par Aspiration:

Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L, 4 L, 55 Gal, 500 mL

Numéro des NU: UN1208

Nom d'Expédition: Hexanes

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 4 L, 55 Gal, 500 mL

Numéro des NU: UN1208

Nom d'Expédition: Hexanes

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 4 L, 55 Gal, 500 mL

Numéro des NU: UN1208

Nom d'Expédition: HEXANES

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Hexane (CAS # 110-54-3): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Hexane (CAS # 110-54-3): 1,0 % de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Hexane (CAS # 110-54-3): Présent

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Hexane (CAS # 110-54-3): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Hexane (CAS # 110-54-3): inflammable - troisième degré

Hexane (CAS # 110-54-3): sn 1340

Hexane (CAS # 110-54-3): SN 1340 500 lb TPQ

15.8. Proposition de la Californie 65

Hexane (CAS # 110-54-3): male reproductive toxicity, 12/15/2017

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Hexane (CAS # 110-54-3): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Hexane (CAS # 110-54-3): Present (ACTIVE)

Hexane (CAS # 110-54-3): Present [T] (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Hexane (CAS # 110-54-3): "EC No. 438-390-3" As Alakane 6 [RR-28556-3]

Hexane (CAS # 110-54-3): 203-777-6

Hexane (CAS # 110-54-3): 271-960-8

Hexane (CAS # 110-54-3): 295-570-2

Hexane (CAS # 110-54-3): 309-852-0



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs très inflammables Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Provoque une irritation cutanée Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Ne PAS faire vomir. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

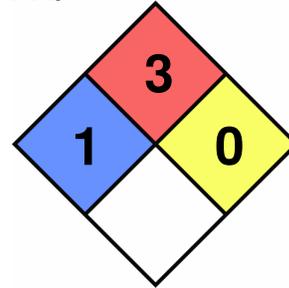
Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

Fiche de Données de Sécurité

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 3
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-10-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.